



## Traité Baba Metsia

### Michna 7 - Chapitre 4

הַהוֹנִיָּה אַרְבַּע כֶּסֶף,  
וְהַטְּעֵנָה שְׁתֵּי כֶסֶף,  
וְהַהוֹדֵיָה שְׁנוֹה פְּרוּטָה.  
חֵמֶשׁ פְּרוּטוֹת הֵן:  
הַהוֹדֵיָה שְׁנוֹה פְּרוּטָה,  
וְהָאִשָּׁה מִתְקַדְּשֶׁת בְּשְׁנוֹה פְּרוּטָה,  
וְהַנְּהִיגָה בְּשְׁנוֹה פְּרוּטָה מִן הַהֶקְדֵּשׁ, מֵעַל,  
הַמוֹצֵא שְׁנוֹה פְּרוּטָה, חַיֵּב לְהַכְרִיז,  
וְהַגּוֹזֵל אֶת חֵבְרוֹ שְׁנוֹה פְּרוּטָה וְנִשְׁבַּע לוֹ,  
יֹולִיכֵנוּ אַחֲרָיו אֶפְלוֹ לְמַדִּי.

(Comme nous l'avons dit précédemment), la mesure d'] un abus excessif (Onaa) (que l'on est tenu de rendre) est de 4 pièces d'argent [par Séla'].

[La somme (minimum) d'] une réclamation doit être de 2 pièces d'argent.

[La somme (minimum) d'] un aveu (contraignant son auteur à jurer) est l'équivalent d'une Prouta.

Il y a 5 [lois, où] la somme d'une Prouta [est déterminante : (Comme nous venons de le dire), la somme (minimum) d'] un aveu (contraignant son auteur à jurer) est l'équivalent d'une Prouta.

Une femme peut être prise pour épouse avec l'équivalent d'une Prouta.

Celui qui profite de l'équivalent d'une Prouta, qui appartient au Temple, commet une « Profanation » (Me'ila).

Celui qui a trouvé l'équivalent d'une Prouta est tenu de le publier.

Celui qui a volé à son prochain l'équivalent d'une Prouta, lui a juré [qu'il ne le lui avait pas volé (puis a fait Techouva)], doit suivre jusqu'en Médie [(s'il le faut) pour lui rendre].



### 1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)